



Année 2024/2025

Procès-verbal

Admissibilité en Horaires Aménagés

Informations relatives à l'inscription dans les différents dispositifs

Les admissions seront effectives après validation par les services de l'Inspection Académique. Le Conservatoire de Bordeaux transmet directement les résultats à la DSDEN.

➤ **Inscription en AHL (Lycée Nicolas Brémontier)**

Attention, l'admissibilité ne vaut pas affectation dans le lycée pour les élèves hors secteur (une commission de la DSDEN se réunira à partir de début juillet).

Dans la procédure Affelnet, indiquez, en choix numéro 1, le lycée Nicolas Brémontier avec la mention AHL.



Le conservatoire de Bordeaux reste à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches : l.desquilles@mairie-bordeaux.fr



Année 2024/2025

Procès-verbal

Admissibilité en Horaires Aménagés

Série AHL / Lycée Nicolas Brémontier

THÉÂTRE

Candidat.e.s admissibles :

Classe de seconde

BOUCHEIX Méline
RUBI—MIOSSEC Lorca
TRAVERSE Lara
MBOMO PIERROT Bérange

Composition de la commission :

FUSTER Thibaud, conseiller aux études du Conservatoire de Bordeaux – Président de la commission
HUTINET Sandrine, conseillère pédagogique du département théâtre
ARRIBES Léandre, professeur référent du dispositif horaires aménagés en théâtre

FUSTER Thibaud